

# TRAVERSER UN NOUVEAU CYCLE MONÉTAIRE AVEC CARMIGNAC SÉCURITÉ

03/07/2024

**Après plus d'une décennie de taux d'intérêt très faibles voire négatifs, l'horizon s'est éclairci pour la classe d'actifs obligataires avec le retour des rendements attractifs. Alors que la baisse graduelle de l'inflation dans la zone euro a permis à la Banque centrale européenne d'amorcer un cycle de baisse des taux, quelles sont les conséquences pour les investisseurs et quelle stratégie adopter ?**

Marie-Anne Allier et Aymeric Guedy, co-gérants de **Carmignac Sécurité**, déchiffrent l'impact du contexte de marché actuel sur le Fonds et détaillent leur positionnement pour les trimestres à venir :

Avec un rendement à maturité de 4,7% aujourd'hui, contre 3,2% pour son indicateur de référence<sup>1</sup>, le Fonds est très bien positionné pour générer des performances positives, avec une volatilité maîtrisée, au cours des trimestres et des années à venir.

Aymeric Guedy  
Gérant, Analyste

## Les points clés à retenir :

### Le retour en grâce de l'obligataire

L'obligataire a signé son retour fin 2023 et s'est affirmé en 2024, avec des rendements que nous n'avions pas vus depuis des décennies. Nous rentrons aujourd'hui dans un cycle de baisse des taux, mais cela ne signifie pas la fin des rendements sur les marchés obligataires européens.

### Les moteurs de performance pour les trimestres à venir

Le portage sera l'un des principaux moteurs de performance. Le crédit constitue notamment l'une de nos plus fortes convictions. Nous gérons aussi activement le risque de taux, pour s'adapter et naviguer dans un environnement qui reste toujours volatile.

### Quand investir dans Carmignac Sécurité ?

C'est toujours le bon moment pour investir dans Carmignac Sécurité quand on recherche une solution conservatrice sur un horizon de deux ans. Grâce à sa flexibilité, le Fonds a démontré depuis 1989 sa capacité à traverser les différents environnements de marché. Aujourd'hui, le Fonds a tous les outils pour continuer à remplir son mandat.

<sup>1</sup>Source : 30/04/2024. Le rendement à échéance ou « Yield To Maturity » correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille. Indicateur de référence : ICE BofA ML 1-3 ans All Euro Government Index (coupons réinvestis).

## VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR CARMIGNAC SÉCURITÉ ?

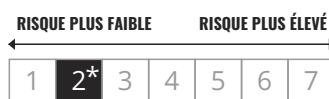
Un Fonds flexible à faible duration pour tirer parti des marchés européens

### CARMIGNAC SÉCURITÉ AW EUR ACC

(ISIN: FR0010149120)

Classification SFDR\*\* :

Article **8**



Durée minimum de placement recommandée



#### PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

**CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à

ses engagements. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La

perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

\*Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. \*\*Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

#### FRAIS

**Coûts d'entrée** : 1,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

**Coûts de sortie** : Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

**Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : 1,11% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

**Commissions liées aux résultats** : Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.

**Coûts de transaction** : 0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

## PERFORMANCES (ISIN: FR0010149120)

Performances par année civile (en %)	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Carmignac Sécurité</b>	+1.7 %	+1.1 %	+2.1 %	+0.0 %	-3.0 %
Indicateur de référence	+1.8 %	+0.7 %	+0.3 %	-0.4 %	-0.3 %

Performances par année civile (en %)	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Carmignac Sécurité</b>	+3.6 %	+2.0 %	+0.2 %	-4.8 %	+4.1 %
Indicateur de référence	+0.1 %	-0.2 %	-0.7 %	-4.8 %	+3.4 %

Performances annualisées	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Carmignac Sécurité</b>	+1.4 %	+1.3 %	+1.0 %
Indicateur de référence	+0.4 %	+0.1 %	+0.1 %

Source : Carmignac au 29 nov. 2024.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez-vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est destiné à des clients professionnels.**

Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français aux liens suivants (paragraphe 6 « Résumé des droits des investisseurs ») :

- **France** : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) ;
- **Suisse** : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789) ;
- **Belgique** : [https://www.carmignac.be/fr\\_BE/article-page/informations-reglementaires-2244](https://www.carmignac.be/fr_BE/article-page/informations-reglementaires-2244).

La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus.

Carmignac Sécurité est un fonds commun de placement de droit français conforme à la Directive OPCVM. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut varier à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les parts qui ne sont pas couvertes contre le risque de change. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

- **En France** : Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr) et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.
- **En Suisse** : Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.
- **En Belgique : Informations légales importantes : cette vidéo n'a pas été soumise à la validation de la FSMA. Elle est destinée aux professionnels uniquement.** Cette vidéo constitue une communication marketing publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). « Carmignac » est une marque déposée. « Investing in your interest » est un slogan associé à la marque Carmignac. Cette vidéo ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans cette vidéo ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans cette vidéo peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez-vous référer à votre conseiller financier et fiscal pour vous assurer de l'adéquation des produits présentés par rapport à votre situation personnelle, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Ce Fonds ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et FATCA. Toute décision d'investissement doit se faire après avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur (et en particulier le prospectus et le KID du produit concerné). Afin de connaître les frais réels prélevés par chaque distributeur, veuillez-vous référer à sa propre grille tarifaire. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Tout renseignement contractuel relatif aux Fonds renseignés dans cette publication figure dans les prospectus de ces derniers. Les prospectus, les KID, les valeurs liquidatives, les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél +352 46 70 60 100 par consultation du site internet [www.carmignac.be](http://www.carmignac.be) ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante: avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Les KID doivent être fournis au souscripteur avant chaque souscription, il lui est recommandé de le lire avant chaque souscription. En cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive de la Fiscalité de l'Epargne, conformément à l'article 19bis du CIR92, au moment du rachat de ses actions, l'investisseur sera amené à supporter un précompte mobilier de 30% sur les revenus qui proviendront, sous forme d'intérêts, plus-values ou moins-values, du rendement d'actifs investis dans des créances. Les distributions sont, quant à elles, soumises au précompte de 30% sans distinction des revenus. Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris - France, ou à l'adresse [complaints@carmignac.com](mailto:complaints@carmignac.com) ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site [www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be).